

L'OPCO EP déploie un plan d'investissement auprès des CFA

Dans le cadre des actions de valorisation des métiers et de l'apprentissage, l'OPCO des Entreprises de Proximité renforce son soutien financier auprès des CFA.

Au-delà du plan de soutien de l'alternance conduit sur l'ensemble du territoire et des services développés tels que le hub de l'alternance, **l'OPCO EP investit massivement pour permettre aux CFA de répondre à la demande et renforcer leurs actions auprès des jeunes.**

C'est en ce sens que l'Opco EP a lancé un appel à projets pour subventionner des équipements nécessaires à la réalisation des actions de formations en apprentissage dans le champ d'activité des métiers de l'Opco EP.

Une plateforme dédiée a été déployée, les CFA avaient jusqu'au 30 novembre dernier pour déposer leurs intentions d'investissement.

497 demandes de CFA ont été déposées représentant 1 413 actions.

Les instances paritaires d'Opco EP ont validé fin décembre 2020, 521 actions qui bénéficieront d'une subvention :

- 153 visant à **investir dans les équipements concourant à la digitalisation** de l'offre de formation et **au développement de la pédagogie à distance.**
- 368 visant à **renouveler et/ou moderniser tout ou partie du matériel pédagogique** pour des formations relevant des métiers du champ de l'Opco EP.

Ce sont ainsi plus de **10 millions** qui sont investis par l'Opco EP dans l'hexagone et dans les DROM.

Les projets retenus vont faire l'objet de conventions avec les CFA courant janvier 2021.

Exemples de matériels financés :

- *Réalisation d'une chambre des erreurs en réalité virtuelle pour former aux pratiques et procédures dans la chambre d'un patient à travers une simulation 3D.*

- *Création de 3 films à vocation pédagogique autour de la transformation des produits carnés*

- *Armoire pour contrôler et optimiser le processus de fermentation grâce à une combinaison de températures, temps et humidité*

- *Appareils soins visage, corps*

- *Matériel pour les nouvelles techniques de marquage publicitaire*

-...

A propos de l'OPCO des Entreprises de Proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (OPCO EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'OPCO EP apporte un appui technique aux 54 branches professionnelles adhérentes, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3,5 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance. Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »).

S'appuyant sur son maillage territorial, l'OPCO EP peut ainsi accompagner les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur.

Directeur général : Arnaud Muret

Contact presse :

Astrid CHENARD – 06 34 23 34 80 – Directrice de la communication OPCO EP –
astrid.chenard@opcoep.fr

Alix BOUGERET – 06 63 61 16 19 – alix.bougeret@ideealconseil.com